

MANAGERS - DE LA PRÉVENTION DES RPS AU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Comment intégrer la prévention à votre management quotidien

1 JOUR, 7 HEURES

MANAGEMENT PUBLIC

CODE : GRH15

Objectifs de la formation

- Respecter la réglementation sur la la prévention des risques
- Savoir concilier l'amélioration des conditions de vie des agents et la performance de la collectivité
- Intégrer la prévention des RPS au management

Animée par

- LEMMET Jean-François
Consultant en RH,
LEMMET-CONSEILS

Public concernés

- Tout manager en collectivité ; Agent des ressources humaines cherchant à développer un appui pour les managers

Dates

- Paris
25/06/2019
03/09/2019
07/11/2019

Critères d'admission

- Etre confronté à des situations de management, hiérarchique ou transversal.

Risques psychosociaux (RPS) : de quoi parle-t-on

- Définir la notion des risques psychosociaux
- Connaître comment se manifestent ces risques : stress, harcèlement moral et sexuel, violences au travail, souffrance au travail, burn out, suicide
- Identifier la pluralité des facteurs de risques : facteurs d'origine professionnelle, personnelle et sociétale
- Analyser les enjeux sur la santé des agents, le fonctionnement de la collectivité et la responsabilité des employeurs

Comment prévenir les RPS

- Connaître les trois niveaux de prévention: primaire, secondaire, tertiaire
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles: internes et externes à la collectivité

La gestion des situations préoccupantes

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

■ Communes > 40 000 habitants, autres établissements publics	890,00 €HT
■ Entreprises privées	990,00 €HT
■ Communes < 40 000 habitants	590,00 €HT

- Repérer les agents en souffrance : les signaux individuels et collectifs

- Faire face aux situations d'urgence : harcèlement, suicide ou tentative

- Mener un entretien avec un agent en souffrance : méthodologie

- Appréhender les dispositifs d'accompagnement des agents : pour apporter la réponse la plus adaptée à la situation

Connaître les différentes étapes du plan d'actions prévu par l'accord cadre FP de 2013

- Établir un diagnostic concerté : l'importance du dialogue social, la procédure

- Faire un choix des actions à mener : dégager des priorités parmi les leviers d'action

- Suivre et évaluer : intégrer les RPS dans le document unique, la formation à mettre en place...

La qualité de vie au travail

- Agir sur l'organisation du travail selon 4 axes : le contenu du travail, les relations sociales, l'environnement du travail et la formation

- Créer un management de bien-être au travail : pratiques adaptées, du renforcement de l'encadrement intermédiaire, recherche du sens dans le travail, accompagnement des managers